91

Janvier 2024

Sommaire

1. Les vœux du maire
2. Fibre et téléphonie dans les bâtiments communaux
3. Infrastructures de recharge des Véhicules Electriques
4. Révision du PLUIH
5. Nouveau Conseil Municipal des Enfants
6. Circulation vers l'école élémentaire
7. Soirée théâtre
8. Inscrire ses enfants à l'école
   - Compléments au n°91
   - Calendrier des manifestations
   - Newsletter Les Chatons de Martignat

mairie@martignat.com

www.martignat.com

@martignat

Les vœux du maire

11 novembre 2023 à Groissiat

En ce début d'année 2024, nous voulons partager avec vous des vœux remplis d'espoir et de chaleur. Que cette année soit pour chacun d'entre vous une source de bonheur, une santé florissante et une réussite éclatante dans tous vos projets, qu'ils soient personnels ou professionnels.
Nous pensons à ceux qui nous ont quittés et à ceux qui traversent des moments difficiles. Vous êtes dans nos cœurs.

Regardons ensemble vers l'avenir avec optimisme ! Les douze prochains mois seront l'occasion d'écrire un nouveau chapitre dans l'histoire de notre cher Martignat. Nous rêvons d'une année riche en joie, en progrès et en moments de partage inoubliables.

L'équipe municipale, nos conseillers et agents municipaux, sont plus que jamais engagés à œuvrer pour le bien-être de tous. Nous aspirons à ce que Martignat continue de rayonner comme ce lieu de vie harmonieux, sûr et plein de vitalité que nous chérissons tant.

Nos efforts se poursuivront dans la même direction : la poursuite de notre politique d'investissement foncier pour garder la main sur nos futurs projets, la sécurisation de nos espaces publics et de nos routes, la rénovation énergétique de nos bâtiments, le soutien indéfectible à nos associations, nos écoles et l'animation de notre village.

Un merci tout particulier s'adresse à nos bénévoles et agents dévoués, qui travaillent sans relâche pour offrir à chacun un service de qualité.

Pour finir, nous formulons le vœu que 2024 soit pour vous et vos proches, une année empreinte de paix, de santé et de joie. Ensemble, continuons à bâtir un avenir lumineux pour notre belle commune de Martignat.

Avec toute notre affection et notre engagement renouvelé.

Julien ISSARTEL, maire de Martignat et l'équipe municipale

Et n'oubliez-pas les vœux du maire et la soirée des récompenses au complexe du Lange, le vendredi 12 janvier à 19h

Fibre et téléphonie dans les bâtiments communaux

Au fil du temps, le nombre d'abonnements Internet et téléphonie a progressé avec des offres plus ou moins récentes et adaptées. A l'analyse, un gain substentiel semblait possible pour les bâtiments communaux.
Ce travail a été engagé en 2023 avec un bilan général de l'existant. L'objectif fixé aux prestataires était de moderniser le parc matériel, d'installer la fibre optique sur les sites et de passer la téléphonie en voix sous IP (voix transmise via Internet) tout en maitrisant le coût des communications.
Parmi les quatre fournisseurs potentiels, c'est l'offre de PRO-FIBRE du groupe ALLIANCE RESEAU PARTNER'S qui a été retenue.
Le déploiement a parfois été laborieux avec plusieurs niveaux de sous-traitants mais, depuis novembre, tout est en place, à savoir :

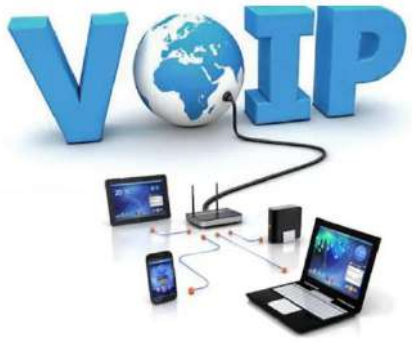

- 5 lignes de téléphonie portable;
- 2 lignes GSM pour des systèmes d'alarme;
- 1 ligne Data pour l'envoi de SMS aux pompiers sur un appel sirène;
- 13 lignes de téléphonie classique;
- 1 serveur vocal interactif en mairie;
- 5 liaisons fibre haut débit : mairie, écoles maternelle et primaire, accueil loisirs et services techniques;
- Tout le matériel remplacé à neuf : routeurs, téléphones fixes et portables.

L'objectif initial est atteint avec un coût des communications divisé par deux. Le paiement étalé du matériel sur 5 ans et le gain important réalisé sur les forfaits a permis de ne pas augmenter notre facture mensuelle de communication (consommation et remboursement du matériel).

La fibre apporte un réel confort au quotidien et permet de déployer des sauvegardes informatiques croisées sur les différents sites.

Infrastructures de recharge des Véhicules Electriques (IRVE)

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) impose, dès 2025, un point de charge des véhicules électriques pour 20 places de stationnement sur des parkings privés et publics associés à un bâtiment non résidentiel. Beaucoup de communes sont donc aussi concernées par ce texte.
Le syndicat d'électricité de l'Ain (SIEA) dont Martignat est adhérent, se charge du sujet. Il a recensé l'existant puis établi un schéma directeur pour notre département, d'abord pour 2025, puis 2030, 2ème volet de la loi.
Après analyse des surfaces de stationnement, la commune de Martignat doit s'équiper d'une borne de type "normale" avec deux prises en 2025 et de deux bornes supplémentaires en 2030. Le SIEA va approvisonner le matériel par quantité au meilleur prix et s'est engagé à fournir gratuitement la première borne à chaque commune. Il restera à la charge de la commune les travaux de génie civil, l'exploitation et la maintenance des bornes avec monétique. Vous pouvez constater dans l'illustration ci-dessous que le sujet n'est pas mineur.
Si l'enjeu se comprend aisément, beaucoup de communes rechignent à se voir imposer un système au fonctionnement très difficilement bénéficiaire et qui les placeront en concurrence avec des supermarchés par exemple.

	Bornes normales		Bornes semi-rapides	Bornes rapides
1,75 m Visuel				
Puissance	7 kW AC	22 kW AC	24 kW DC / 22 kW AC	> 50 kW DC
Temps de charge indicatif	6 h à 10 h	6 h à 10 h (RENAULT Zoé : 2 h)	1 h à 4 h	15 min à 1 h
Tarif indicatif	15 000 € (5 000 € borne seule)		25 000 € (15 000 € borne seule)	À partir de 50.000 €
Estimation des coûts de fonctionnement (exploitation et maintenance)	1 400 €/an		2 000 €/an	5 000 €/an

SIEA

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal & Habitat (PLUIH)

En 2019, nous avions validé notre PLUiH pour une dizaine d'années. Quatre ans plus tard, l'intégration des communes de l'ex-CCPH (Communauté de communes Plateau d'Hauteville) a imposé une révision générale du PLUiH. Celle-ci doit maintenant tenir compte de la récente loi "Climat et Résilience" qui vise à réduire de moitié le rythme d'artificialisation des sols et qui incite à la densification des constructions. Autant dire qu'un certain nombre de terrains constructibles excentrés vont être déclassés. Seuls resteront constructibles les terrains libres dans le village et le hameau ainsi qu'éventuellement certains en très proche périphérie. Les parcelles seront plus petites avec des constructions en étages.

Haut-Bugey Agglomération est le maître d'œuvre de cette révision et le détenteur des éléments d'informations sur l'avancement de la procédure. Ces derniers sont mis à disposition sur le site de Haut-Bugey Agglomération et dans le magazine intercommunal.

Des réunions publiques sont organisées lors des grandes étapes de la révision générale. Elles seront annoncées sur divers supports et moyens de communication de l'intercommunalité. Nous les relaierons dans nos médias communaux dès que nous en aurons connaissance.

Dès à présent, si vous souhaitez émettre des observations ou des avis concernant la révision générale du PLUiH, un registre est mis à votre disposition à l'accueil de la mairie de Martignat. Il est disponible aux heures et jours habituels d'ouverture.

Les registres sont également à disposition dans les 42 communes ainsi qu'au siège de Haut-Bugey Agglomération.

Le calendrier prévisionnel de mise en œuvre est le suivant :

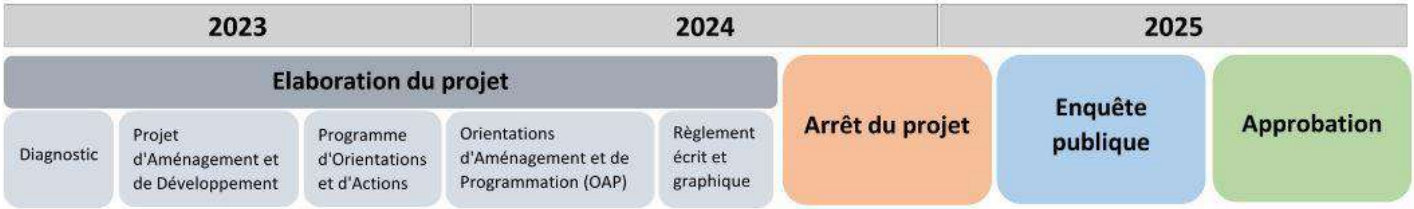

Nouveau Conseil Municipal des Enfants (CME)

Un nouveau conseil municipal des enfants a été élu le 17 octobre dernier. Après le passage de Monique BEVAND et Patrick BERSET dans les classes pour expliquer le fonctionnement d'un conseil municipal, les enfants souhaitant se présenter ont imaginé un projet en duo (fille/garçon) puis, il se sont rendus un par un dans l'isoloir pour voter, comme les adultes. Ils ont ensuite signé la liste d'émargement .

Le dépouillement des votes a été effectué par les élus du CME 2021/2023. Toutes les étapes de l'élection se sont déroulées sous l'œil attentif du maire, Julien ISSARTEL. L'annonce des nouveaux élus a été faite dans chaque classe, suscitant des cris de joie pour certains et des pleurs de tristesse pour d'autres, preuve que nos jeunes citoyens sont très investis dans ce conseil municipal des enfants. Les nouveaux élus sont : Antonin, Mihrimah, Leny, Alix, Matteo, Elif, Ceylin et Ilyes. Ils ont maintenant la tâche de préparer deux projets qu'ils présenteront au conseil municipal adulte en début d'année 2024. Nous leur souhaitons de réaliser de belles choses pendant leur mandat.

Le CME le 11 novembre 2023 à Groissiat

Circulation vers l'école élémentaire

Nous constatons une recrudescence des stationnements sur les trottoirs et devant l'entrée de l'école élémentaire, ainsi que des arrêts en double file et sur les voies de circulation.
Pour la sécurité de nos, de vos enfants, nous vous demandons de stationner sur les places dédiées, quitte à marcher quelques mètres.
Nous rappelons également que la descente le long du mur de l'église doit se faire à vitesse très réduite pour ne pas mettre en danger les piétons. Aussi, il est impératif de ralentir, de rester attentif et patient. Adoptez une attitude respectueuse et responsable pour donner le bon exemple.

Consciente du problème de stationnement et de sécurité aux abords de l'école élémentaire, **la municipalité a initié un projet d'aménagement en 2024 de la rue des Ecoles et d'une partie de celle du Crêt Béni**. Celui-ci prévoit de sécuriser le parcours des enfants sur les trottoirs et lors de traversées, de réguler le flux des usagers et de réorganiser le stationnement. Le projet vous sera présenté en détail dans un prochain Martignat Info.

Nous rappelons avec insistance qu'il est dangereux et interdit de garer vos véhicules devant l'école élémentaire lors de la sortie ou la dépose de vos enfants. Si cette mauvaise habitude perdure, nous nous verrons dans l'obligation de sanctionner.

Soirée théâtre

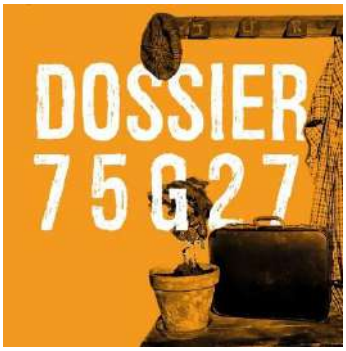

Que dire, que dire….
Que ce fût une belle soirée, jouée à guichet fermé,
Que cette rencontre avec une compagnie professionnelle a été constructive et enrichissante pour la troupe des Chats,
Que ces beaux moments de partage en ont ému plus d'un, avec des silences parfois parlants, voire des pleurs.
Tout commence par un mail adressé à la commune de Martignat, avec une proposition de spectacle, l'histoire d'Hamid REKKAS : enfant de la DASS placé à l'âge de 6 mois en famille d'accueil dans une ferme jurassienne.
Parcours drôle, authentique, parfois dramatique, qui fait une grande place aux liens humains d'attachement au-delà du sang et des appartenances identitaires supposées.
L'ensemble des coûts de cette représentation a été pris en charge par le Comité des Fêtes. Le montant des entrées, soit 405 euros, a été remis à la Maison des Enfants "Les Daphnés d'Oyonnax" qui accueille des enfants placés âgés de 11 à 17 ans. Cela leur permettra de découvrir prochainement le Zoo Touroparc. Un achat de livres est aussi prévu afin de donner envie à ces jeunes adolescents de se plonger dans la lecture et de déconnecter un peu des écrans...
Particularité, le tiers de la salle était représenté par la Famille FAIVRE, frères, sœurs, nièces et neveux. C'était leur histoire, celle de Simone et Gérard ainsi que leurs enfants qui ont su faire une place à Hamid. L'ensemble de la prestation était transcrite simultanément en langue des signes, ce qui est rare.
Etaient aussi présents la représentante de la Protection de l'enfance du Conseil Départemental de l'Ain, accompagnée d'éducateurs. Pour eux, ce spectacle mériterait d'être vu par "leurs protégés".
C'est un bel exemple de vie et de résilience.
Le comité des fêtes espère que vous avez apprécié cette expérience novatrice.

Démarches pour inscrire votre enfant à l'école pour la rentrée 2024

Pour les enfants nés en 2021, pour les élèves rentrant au CP et les nouveaux arrivants sur la commune.

L'inscription de l'enfant pour l'école se fait en mairie puis à l'école.

1ère étape : Inscription en mairie

Vous devrez vous présenter munis des documents **originaux** suivants :

- D'un justificatif de l'identité de l'enfant ;
- D'un document justifiant de l'identité des personnes responsables de l'enfant (exemple : livret de famille, carte d'identité, copie d'extrait d'acte de naissance de l'enfant ou tout autre document prouvant son identité et sa filiation)
- D'un justificatif de domicile.

Une fois l'inscription réalisée, la mairie vous délivre un certificat d'inscription.

2ème étape : Admission à l'école

Pour inscrire définitivement votre enfant, vous devez ensuite prendre rendez-vous :

- A l'école maternelle par mail adressé à Mme MULOTTI : ce.0011027l@ac-lyon.fr (du **2 janvier 2023 au 28 février 2023**).
- A l'école élémentaire par mail à l'attention de Mme PIRAT : ce.0010139w@ac-lyon.fr ou par téléphone au **04 74 81 12 74** (**uniquement les vendredis à partir de mai 2023**)

La directrice effectuera cette admission à l'école, sur présentation :

- Du certificat d'inscription délivré par la mairie,
- D'un document attestant que l'enfant a eu les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifiant d'une contre-indication.

Rédaction : Myriam BEREZIAT, Noémie HARGUINDEY, Julien ISSARTEL, Yvan NOVAKOSKI, Marilyn PECHOUX, Michel SEBELLIN et Daniel BEJANNIN Imprimé en mairie à 750 exemplaires et distribué dans chaque foyer.

MARTIGNAT Info
Bulletin d'information de l'équipe municipale

Agenda
Supplément Martignat Info n°91

EVENEMENTS DU PREMIER TRIMESTRE

Vendredi 12 janvier	Vœux du maire et soirée des récompenses au complexe du Lange à 19h.
Samedi 20 janvier	Concerts de Jazz de Frédéric MEYER et ses compères à 20h, au Relai des Gens Beaux, 262, Grande Rue.
Dimanche 28 janvier	Pierre-Olivier LATTION, concert de piano classique à 17h, au Relai des Gens Beaux, 262, Grande Rue.
Samedi 10 février	La troupe "Les Chats et Entrechats" organise de 10h à 18h un vide dressing au complexe du Lange.
Samedi 10 février	Chorale l'Echo du Lange en concert à la salle des fêtes, en soirée.
Dimanche 25 février	Concert de piano classique à 17h par Pierre-Olivier LATTION, au Relai des Gens Beaux.
Samedi 2 mars	Ventes de saucissons par Speed Five, en matinée devant la boulangerie O' Délice.
Samedi 9 mars.	Le Tarot Loisirs du Lange organise un concours l'après-midi, à la salle des fêtes.
Samedi 9 mars	Concerts de Jazz de Frédéric MEYER accompagnés de ses compères à 20h, au Relai des Gens Beaux.
Dimanche 24 mars	Pierre-Olivier LATTION, concert de piano classique à 17h, au Relai des Gens Beaux.

Repas des Aînés

Le 18 Novembre 2023, c'est une centaine de convives que les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) accompagnés des conseillers municipaux, ont vu se réunir au complexe du Lange. La salle était soigneusement décorée dans une ambiance chaleureuse de Noël.
Après les mots de Julien ISSARTEL, maire de Martignat, de Damien ABAD, député et de Laurence PONCET, conseillère départementale du canton de Nantua, nos chers aînés ont pu profiter d'un bon repas concocté par le traiteur Christian MURET et son équipe. Le tout animé par M. Philippe HUMBERT et ses talents d'accordéoniste, de saxophoniste, de chanteur et de magicien.
Une douzaine de repas ont été livrés à domicile et plusieurs paniers garnis distribués en EPHAD.
Un grand Merci à tous les membres du CCAS et M. le Maire pour cette belle organisation, aux conseillers municipaux pour leur soutien, au traiteur et à l'animateur pour leur professionnalisme, à nos élus pour leur visite.

Nouvelle conseillère numérique

Beaucoup de démarches sont aujourd'hui dématérialisées, les conseillers numériques vous accompagnent dans l'utilisation des nouveaux usages numériques, que ce soit sur ordinateurs, tablettes, smartphones...
Une nouvelle conseillère intervient dans notre commune : **Elodie PIARD**

Ce service est GRATUIT et ouvert à tous. Il a été mis en place par Haut Bugey Agglomération.
Alors, n'hésitez pas, prenez rendez-vous avec votre nouvelle conseillère numérique.
Interventions l'après-midi : **le lundi 8 janvier** et **lundi 15 janvier** en mairie de Martignat, sur inscription.

Les Illuminations

Le 15 Décembre 2023, les associations de Martignat se sont réunies au complexe du Lange afin de célébrer les illuminations.
Tout était réuni pour faire rêver petits et grands.
Une décoration féerique, des stands proposants différents mets salés et sucrés, boissons froides ou chaudes, jeux, petits objets de décoration et animation musicale.
Mais c'était sans compter sur l'arrivée spectaculaire du Père Noël qui a pris soin d'écouter tous les souhaits des chérubins. Il est également reparti avec toutes les lettres déposées dans sa boîte aux lettres.

Nous saluons et remercions les associations et les services techniques pour leur implication qui a mené à une belle réussite.
Et merci petit Papa Noël pour ta présence.

Nos Sapeurs Pompiers recrutent …

Du nouveau au SLIS (Service Local d'Incendie et de Secours) de Martignat après la campagne de recrutement lancée sur le journal communal en début d'année 2023.
Trois personnes se sont manifestées auprès du chef de centre Yvan NOVAKOSKI afin d'obtenir des informations et éventuellement s'engager.
Après réflexion, une seule de ces personnes a confirmé son engagement et a passé avec succès les tests de recrutement. Les deux autres n'ont pas donné suite à cause d'un changement de situation professionnelle pour l'un et après réflexion pour le second, craignant ne pas avoir assez de disponibilité pour une double appartenance avec un engagement récent dans un autre centre de secours plus structuré.

Notre nouveau sapeur-pompier est un jeune homme natif du village. Il s'agit de Guillaume COGNE-CARRIER. Agé de 16 ans, Il est lycéen à ARBEZ CARME en classe de 1ère RPIP. Passionné de météo, il s'investit également dans le respect et la défense de la cause animale.
L'idée de devenir pompier a germé en 2022 en voyant les grands feux de forêts nationaux avec la volonté de porter secours aux biens et aux personnes, entre autres.
2024 va être pour lui une période de formation, afin de mener à bien ses motivations et d'être parfaitement opérationnel.
L'équipe du service lui souhaite la bienvenue dans ses rangs.

Faites comme lui, venez nous rejoindre !

Le SLIS et L'Amicale des pompiers de Martignat remercient la population et les entreprises de l'accueil que vous leur avez réservé lors de la campagne des calendriers 2024 dont une partie de la recette sera versée au don du sang et au don d'organes.

PAS DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS LE 1er MERCREDI DU MOIS EN HIVER
REPRISE DU SERVICE, LE 6 MARS 2024

PAS DE DECHARGES SAUVAGES DANS LA RUE OU AU PIED DES IMMEUBLES
> LA DECHETTERIE DE VEYZIAT EST OUVERTE ET GRATUITE

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2024

JANVIER	Vendredi 12	Municipalité	Vœux du Maire / soirée des Récompenses	Complexe	19h
FEVRIER	Samedi 10 Samedi 10	Echo du Lange Les Chats/Entrechats	Spectacle Vide Dressing	Salle des Fêtes Complexe	Soirée Journée
MARS	Samedi 2 Samedi 9	Speed Five Tarot Loisir de L'Ange	Vente de saucissons Concours	Devant la boulangerie Salle de Fêtes	Matinée Journée
AVRIL	Samedi 6 Dimanche 28	Municipalité Tarot Loisir de L'ange	Nettoyage de printemps Concours	Place de la Mairie Salle des Fêtes	9h Après-midi
MAI	Dimanche 5 ou 26 Mardi 7 Mercredi 8	Sou des Ecoles Amicale des Boules Anciens Combattants et Municipalité	Vide Grenier Concours de boules Cérémonie	ZA des Lavours Plateau Sportif Monument aux morts	Journée Journée Martignat
JUIN	Samedi 8 Dimanche 9 Samedi 15 Dimanche 16 Samedi 22 ou 29 Samedi 29	Tennis Club Speed Five Les Chats/Entrechats Les Chats/Entrechats Echo du Lange Sou des Ecoles	Fête du Tennis Vide maison Géant Repas, Spectacle Spectacle Concert Fêtes des Ecoles	Plateau sportif Rue du Commerce Salle des Fêtes Salle des Fêtes Salle des Fêtes Complexe	Journée Journée Soirée Après-midi Soirée Journée
JUILLET	Vendredi 5 Samedi 6 Dimanche 14	Vétérans du Foot Amicale des boules Municipalité	Concours de Pétanques Concours de boules 16 doublettes Cérémonie/ Repas tiré du sac	Plateau sportif Plateau Sportif Aux Granges	Soirée Journée 11h
Août					
SEPTEMBRE	Samedi 7 Dimanche 8 Vendredi 13,14,15	Tarot Loisir de L'ange Tarot Loisir de L'ange Municipalité	Concours de Tarot Concours de Belote Fête Patronale de la Saint Maurice	Salle des fêtes Salle des fêtes Complexe du Lange	Après-midi Après-midi Tout le week-end
OCTOBRE	Dimanche 6 Vendredi 11	Les Chats/Entrechats Comité des fêtes	Journée Artisanale Une P'tite Mousse	Complexe Complexe	Journée Soirée
NOVEMBRE	Lundi 11 Samedi 16 Vendredi 22	Anciens Combattants et Municipalité CCAS et Municipalité Gymnastique du Lange	Cérémonie Repas des aînés Beaujolais nouveau	Monument aux morts Complexe Salle des fêtes	Martignat 12h Soirée
DECEMBRE	Dimanche 1 Vendredi 13	Sou des Ecoles Associations et Municipalité	Loto Illuminations	Complexe Complexe	Journée 18h

NEWSLETTER
Les chatons de Martignat

Portrait de Karine

Peux-tu te présenter, ton parcours ?

Pendant mes études, j'ai acquis deux diplômes : un de CAP fleuriste et un BEP de paysagiste. Après une expérience de 18 ans en tant que gouvernante, j'ai quitté ce secteur pour m'orienter vers les personnes âgées, en EHPAD pendant 5 ans. Puis, j'ai postulé à la commune de Martignat en 2019, qui m'a proposé un poste polyvalent : agent technique et animatrice périscolaire.
Par la suite, la mairie m'a proposé de passer mon BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), ce qui m'a permis de devenir animatrice au centre de loisirs.
J'ai enfin trouver un cadre de travail dans lequel je me sens bien et m'épanouis pleinement.

Et qu'aimes-tu dans ce métier ?

Je trouve beaucoup de motivation à transmettre aux enfants mon savoir faire dans la création manuelle. J'apprends tous les jours à leurs côtés. Bien que ce métier soit parfois épuisant (bruits, conflits...), je reste très motivée à travailler au quotidien avec les enfants.

Martignat

Les diplômés du bon comportement

Entre chaque période de vacances scolaires, les animatrices du périscolaire désignent les enfants qui auront le mérite de recevoir le diplôme du bon comportement. Pour la première période, 11 enfants se sont vu remettre le diplôme par Anne-Lise BONAZ, adjointe à la commission écoles et accueil de loisirs. Puis, ce sont 13 enfants qui ont été récompensés en décembre.

RÉALISATION D'UNE DÉCORATION DE NOËL

Nous avons eu la chance de pouvoir réaliser un décor de Noël pour un rond-point de Martignat. Les enfants ont tracé le renne ainsi que le traîneau. Pascal Bellod, élu au conseil municipal de Martignat, a ensuite réalisé la découpe. Aidé de notre animatrice Karine, nos jeunes artistes ont ensuite passé un primaire d'accrochage avant de réaliser la peinture sous les conseils avisés de Brigitte Reydellet, ancienne conseillère municipale. Pascal et Brigitte ont pris le temps de faire les finitions puis les collègues des services techniques ont installé la décoration. Merci à toutes les personnes qui ont oeuvré à ce projet.

Martignat

ACCUEIL DE LOISIRS OCTOBRE 2023

Pendant les vacances d'automne, le centre a accueilli 28 enfants sur le thème "Échec et mat" et Halloween. Les enfants ont pu découvrir les échecs, tous les matins de la semaine avec M.Pivard, président du club d'échecs local. Le vendredi, un grand tournoi a eu lieu. Plusieurs autres activités étaient au programme : citrouilles, fantômes et araignées pour décorer le centre, le chapeau fou du roi, les couronnes du roi et de la reine, le gâteau cimetière (cuisine), activités physiques et sportives et enfin un grand jeu le vendredi après-midi pour clôturer la semaine. Le jeudi soir a eu lieu la traditionnelle veillée.Nos petits monstres se sont déguisés pour fêter Halloween. Merci à tous les enfants présents pour cette belle semaine, au club d'échecs Oyonnax Dortan ainsi qu'aux animatrices.

Martignat